



Fussballverband
Association de football
Bern Jura

Case postale 6224, 3001 Berne
Fabrikstrasse 29b, 3012 Berne

Communication officielle no 10

Communications importantes de la commission de jeu et du secrétariat pour la saison 2009-2010

Convocation au club et à l'arbitre par publication dans Internet

La convocation de match officielle de l'AFBJ est effectuée pour la saison 2009-2010 aussi bien pour les clubs que pour les arbitres exclusivement par publication dans Internet (www.football.ch/fvbj). Plus aucune convocation de match ne sera envoyée par courrier postal. La publication est effectuée à chaque fois 14 jours avant la date du match. La convocation contient la date du match, l'heure du début du match ainsi que toutes les autres données de match importantes (lieu du match, vestiaires, couleurs des tenues, adresse de l'arbitre convoqué, service de piquet, etc.). La convocation de l'AFBJ dans Internet revêt un caractère obligatoire (art. 2.13 de la directive organisation des compétitions 2009-2010).

Annnonce des heures de début du match

Les clubs recevants sont tenus de communiquer spontanément au secrétariat AFBJ l'heure du début du match ainsi que les autres données de match importantes pour la convocation, comme le lieu du match, le terrain, les couleurs des tenues, etc. au plus tard 5 semaines avant la date de match officielle, et ce au moyen du formulaire électronique « *Export annonce heures de début du match, terrain, tenue* » qui se trouve sur www.football.ch/fvbj. (art. 2.10.1 directive organisation des compétitions saison 2009-2010). Le formulaire papier utilisé jusqu'ici « annonce – données de match, heures du début du match, couleurs des tenues... » ne sera plus transmis aux clubs.

Déplacements de match et nouvelle fixation

Au sein de l'AFBJ, on fait la distinction entre les déplacements de match ordinaires, à court terme et en raison des conditions atmosphériques. Nous vous prions impérativement de consulter à ce sujet l'art. 2.11.1-4 de la directive organisation des compétitions saison 2009-2010.

Berne, le 28 juillet 2009
Secrétariat AFBJ